

01.03.2022

Un prix de 50 cts/L de lait, indispensable pour rémunérer le travail des éleveurs



(Paris, le 1 mars 2022) Alors que se clôturent aujourd'hui les négociations commerciales entre les fournisseurs et leurs clients, le bilan n'est pas à la hauteur des attentes des éleveurs. Les prix annoncés sont en effet bien en-deçà des coûts de production des éleveurs ; la loi EGALim prouve une nouvelle fois son inefficacité ! Industriels et distributeurs se targuent pourtant d'une hausse significative du prix du lait, mais omettent de préciser la hausse spectaculaire des charges opérée depuis plus d'un an dont les éleveurs sont directement victimes. D'après l'interprofession laitière de l'Ouest (CILOUEST), l'augmentation des charges correspondrait à une hausse de 3,35 cts/L en octobre 2021 par rapport à l'année précédente !

Face à cette situation, l'European Milk Board (EMB) et ses deux organisations membres françaises, l'Association des Producteurs de Lait Indépendants (APLI) et la Coordination Rurale (CR), revendiquent un prix de 50 cts/L de lait comme indispensable pour permettre de couvrir l'ensemble des charges et assurer une rémunération digne des éleveurs en France. Par ailleurs, il est également impératif que les prix atteignent un niveau permettant de couvrir les coûts pour les collègues des autres pays de l'UE, qui se trouvent dans une situation tout aussi difficile.

L'élevage laitier français en pleine déprise

Depuis plusieurs années, l'European Milk Board et ses organisations membres tirent la sonnette d'alarme sur la situation de l'élevage laitier européen et particulièrement français. La situation hexagonale est en effet particulièrement critique : le nombre d'élevages laitiers ne cesse de reculer et aurait perdu un quart de ses effectifs sur la dernière décennie d'après le recensement agricole. Dans le même temps, la décapitalisation du cheptel laitier s'accélère : la France a perdu 8,2 % de ses effectifs de vaches laitières entre 2015 et 2020, et près de 441 000 vaches pourraient disparaître à l'horizon 2030 d'après l'IDELE. Le manque d'attractivité et le vieillissement de la population d'éleveurs sont de mauvaises augures pour l'avenir de la filière.

Revaloriser le prix du lait, c'est encourager l'installation des jeunes

Avec un temps de travail hebdomadaire oscillant en moyenne entre 44 et 58 heures, et malgré leur statut de chef d'entreprise, la plupart des éleveurs laitiers ont bien du mal à se verser un revenu décent. Selon la dernière étude de l'EMB, le revenu moyen perçu par les éleveurs laitiers français entre 2015 et 2019 était de 1,24 euros par heure travaillée, quand le revenu équitable dans l'Hexagone se trouvait en moyenne à 26,66 euros/heure. Difficile dans ces conditions de rendre l'élevage laitier attractif auprès de la jeune génération. Pour rappel, seule une exploitation laitière sur trois est reprise, et le rythme d'installation des jeunes a été divisé par deux depuis la fin des années 90.

Il est plus que temps de ramener de la rémunération dans les cours de ferme et de pérenniser nos outils de production, et seul un prix de 50cts/L le permettra. Il en va de l'avenir de l'élevage laitier français !

Contacts :

European Milk Board (EMB)

Sieta van Keimpema - présidente de l'EMB (NL, EN, DE) : +31 (0)612 16 80 00

Boris Gondouin - membre du comité directeur de l'EMB (FR) : +33 (0)679 620 299

Vanessa Langer - contact presse de l'EMB (FR, EN, DE) : +32 (0)484 53 35 12

Coordination Rurale (CR)

Sophie Lenaerts - responsable section Lait : +33 (0)6 13 92 74 91

Association des Producteurs de Lait Indépendants (APLI)
Adrien Lefèvre – président de l'APLI : +33 (0)6 75 43 62 8

[<<< back](#)